

***Il fallait se défendre : l'histoire du premier gang de rue Haïtien à Montréal***

*Par Maxime Aurélien et Ted Rutland*

Mémoire d'encrier, 2023, 272pp.

ISBN : 978-2-89712-911-8

***Le contrat racial***

*Par Charles W. Mills (traduit par Aly Ndiaye alias Webster)*

Mémoire d'encrier, 2023, 218pp.

ISBN : 978-2-89712-855-5

Un compte rendu de livres par

*Djazia Bousnina*

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

---

**L'abstrait prend chair : le contrat racial à Montréal**

L'hiver québécois recouvrait la province d'un blanc glacial lorsque le gouvernement caquiste déposait le projet de loi 84, présenté comme un « contrat social » destiné à intégrer les nouveaux arrivants dans une « culture commune » fondée sur la langue française, la laïcité et l'égalité des sexes (Cabrera, 2025 ; Labbé, 2025). Quelques mois plus tard, le chef du Parti québécois reliait la criminalité juvénile à un « changement démographique », mobilisant implicitement un imaginaire où l'immigration incarne menace et désordre (Bellerose, 2025). Ces prises de position politiques ne sont ni nouvelles ni isolées : elles s'inscrivent dans une longue histoire de discours qui définissent certaines populations comme intrinsèquement problématiques.

C'est exactement ce que le philosophe Charles W. Mills nomme le contrat racial, une logique structurelle où la suprématie blanche organise non seulement les institutions et les normes sociales, mais aussi les catégories d'humanité. Pour saisir la portée de ce concept dans le contexte québécois, il faut revenir à son articulation fondatrice dans son ouvrage *The Racial Contract* (2022).

Situer *Le contrat racial* dans le Québec contemporain ne consiste pas seulement à appliquer un cadre théorique à un contexte local. Il s'agit de mettre en lumière la continuité entre les abstractions philosophiques de Mills et les réalités concrètes vécues par les communautés racialisées montréalaises. Le livre *Il fallait se défendre* de Maxime Aurélien et Ted Rutland, paru la même année que la traduction française de Mills, offre précisément une illustration concrète de la manière dont un concept global trouve son expression quotidienne dans des trajectoires marquées par la violence, la résistance et la quête de la dignité.

***Le Contrat racial***

Publié pour la première fois en 1997 chez Cornell University Press, *The Racial Contract* de Charles W. Mills a profondément renouvelé la théorie politique contemporaine et la discipline philosophique en montrant que la race n'est pas un simple ajout sociologique, mais une catégorie structurante de la modernité occidentale (Mills, 2022). Après le meurtre de George Floyd, l'ouvrage a connu un regain d'intérêt qui a mené à sa traduction française, parue en 2023 chez les

éditions Mémoire d'encrier au Québec. Que cette traduction paraisse ici n'est pas anodin. Elle arrive dans un territoire façonné par le colonialisme d'occupation, où la question raciale demeure souvent marginalisée dans le débat public. Elle inscrit la critique radicale de Mills au cœur de l'espace intellectuel francophone. Son arrivée résonne d'autant plus fortement que, six mois plus tard, la colonisation israélienne en Palestine s'intensifie dans le contexte du génocide en cours à Gaza, une réalité que Mills évoque explicitement dans son analyse des violences coloniales contemporaines.

La traduction d'Aly Ndiaye, alias Webster, se distingue par une attention minutieuse portée à la transmission conceptuelle plutôt qu'à la simple équivalence linguistique. Ses notes permettent d'éclairer des termes clés, tels que « *Africana* », et de restituer les enjeux historiques et politiques essentiels à la compréhension de l'argumentaire de Mills (Webster, 2023, note du traducteur). Il souligne, par exemple, la charge symbolique du « *We the people* » de la Constitution américaine et précise les limites des traductions françaises de sources citées dans l'anglais original. Ce travail, à la fois rigoureux et contextualisé, garantit que la critique du libéralisme racial trouve un écho pertinent dans l'espace francophone. La quatrième de couverture de l'édition française présente une photographie de Harriet Tubman (1820–1913), militante abolitionniste américaine et figure emblématique de la résistance noire. Ce choix iconographique n'est pas anodin. Il inscrit l'ouvrage dans une généalogie politique où la pensée critique est indissociable des luttes de libération. Cela rappelle que, pour Mills, théorie et résistance sont intimement liées, et que le contrat racial doit être compris à partir des pratiques historiques qui ont cherché à le défaire.

L'ouvrage se déploie en trois sections principales : d'abord, l'exposition du concept de contrat racial et de son historicité ; ensuite, l'analyse des mécanismes par lesquels il organise l'espace, les institutions et les corps ; enfin, l'examen de la complicité morale et de l'ignorance épistémique produites chez les bénéficiaires de la suprématie blanche (Mills, 2023, p. 41–81). Mills soutient que derrière les théories classiques du contrat social — Hobbes, Locke, Rousseau ou Kant — se trouve un pacte blanc fondateur, soit un accord tacite visant à établir, maintenir et légitimer une hiérarchie raciale mondiale.

Le contrat racial structure ainsi la société à plusieurs niveaux. Politiquement, il institue une hiérarchie blanche ; moralement, il distingue les « personnes » des « sous-personnes » dont les droits sont constamment menacés ou suspendus (Mills, 2023, p. 15, 50). Épistémologiquement, il impose une « épistémologie de l'ignorance » qui masque les mécanismes de la domination et forme un « monde racial » que les personnes blanches apprennent à habiter comme naturel (Mills, 2023, p. 53). Il justifie également la spoliation des corps, des terres et des ressources, consolidant un privilège racial global. Enfin, il organise l'espace social en produisant des géographies racialisées où les corps non blancs deviennent cibles de surveillance et de contrôle.

### *Il fallait se défendre*

Si Mills dévoile la logique universelle du contrat racial, Maxime Aurélien et Ted Rutland en offrent une déclinaison profondément incarnée dans les quartiers de Montréal. *Il fallait se défendre* restitue les trajectoires d'une jeunesse haïtienne confrontée à la brutalité policière, au racisme quotidien et à une criminalisation systématique, où la « surveillance » et la « menace » dont parle Mills prennent des formes concrètes (Aurélien et Rutland, 2023, p. 14–19 ; Mills, 2023). Là où Mills expose les structures invisibles de la domination, Aurélien et Rutland dévoilent la manière dont celles-ci se vivent, se ressentent et s'incarnent dans les corps. Leur récit donne ainsi chair à ce que Mills élabore conceptuellement, c'est-à-dire la nécessité, pour les sous-personnes racialisées, de défendre leur existence même (Mills, 2023, p. 15).

Ayant grandi dans les années 1970 à Montréal, Maxime Aurélien fut l'un des leaders des Bélanger, considéré comme le premier « gang » haïtien de la métropole (Aurélien et Rutland, 2023, p. 6). Le cœur de l'ouvrage repose sur son témoignage à la première personne : enfance, solidarité de rue, violences policières, passages en prison, puis décision tardive de (se) raconter. À ses côtés, Ted Rutland, géographe et auteur de *Displacing Blackness* (2018), situe ce témoignage dans un cadre sociohistorique marqué par la désindustrialisation, la mutation démographique, l'essor du nationalisme québécois et la panique médiatico-policière autour des « gangs de rue » (Rutland, cité dans Aurélien et Rutland, 2023, p. 30-31).

Fruit de trois ans de rencontres, *Il fallait se défendre* se présente comme un projet collectif (Aurélien et Rutland, 2023, p. 30). Rutland enregistre, transcrit et agence les conversations, tout en les complétant d'un travail minutieux d'archives et d'entretiens avec une quinzaine d'anciens membres des Bélanger. Si la voix d'Aurélien demeure centrale, la narration est coconstruite. Elle se situe à l'intersection de souvenirs individuels, de mémoires partagées et d'une contextualisation historique rigoureuse (Aurélien et Rutland, 2023, p. 31). Ce montage polyphonique fait du livre à la fois un témoignage, un geste de réparation mémorielle et une contre-histoire noire de Montréal. L'ouvrage suit une trame chronologique allant de l'arrivée de la famille Aurélien à Montréal dans les années 1970 à la dissolution des Bélangers à la fin des années 1980. Chaque chapitre articule vécu et contexte : installation de la communauté haïtienne à Saint-Michel, violences racistes répétées, petits délits pour survivre, puis montée d'une panique médiatico-policière qui façonnera durablement l'imaginaire québécois (Aurélien & Rutland, 2023, p. 11–19, 115, 141). Les photographies intégrées aux chapitres ancrent ces récits dans une matérialité visible : corps blessés, visages fiers, rues devenues lieux de lutte.

Le contrat racial prend alors chair à Montréal. Les expériences quotidiennes de marginalisation, de peur et de résistance rapportées par Aurélien matérialisent l'abstraction conceptuelle proposée par Mills. Les insultes racistes, les exclusions, les agressions policières et les portes closes n'ont rien d'un accident. Elles constituent les manifestations locales d'un ordre racial global (Aurélien et Rutland, 2023, p. 14–15, 74–76 ; Mills, 2023, p. 53). En retraçant ces trajectoires, *Il fallait se défendre* montre comment la suprématie blanche organise l'espace, les rues, les écoles, les parcs, mais aussi les émotions, les stratégies de survie et les manières d'être. La philosophie politique de Mills trouve ainsi sa preuve incarnée dans la vie d'Aurélien et de ses amis.

### **Le contrat racial québécois**

L'entreprise de Mills et celle d'Aurélien et Rutland convergent vers un même objectif, soit de dévoiler ce que l'ordre racial dissimule derrière la fiction de l'universalité. Là où Mills affirme que la suprématie blanche constitue l'ossature invisible de la modernité (Mills, 2023, p. 1, 31), *Il fallait se défendre* montre comment cette architecture abstraite s'incarne dans les trajectoires d'une jeunesse noire aux prises avec les logiques de classification, de surveillance et de punition. Les deux ouvrages dialoguent ainsi à travers les échelles du global au local et du conceptuel au vécu pour révéler que l'injustice structurelle ne peut être comprise indépendamment de ses manifestations quotidiennes.

Mills introduit une notion centrale, l'« épistémologie de l'ignorance », c'est-à-dire le processus par lequel les bénéficiaires du contrat racial apprennent à percevoir un monde déformé, à investir une « fantaisie raciale » qui masque leur propre complicité (Mills, 2023, p. 50–53). Les personnes non blanches, elles, n'ont pas ce luxe. Leur regard demeure double, lucide, ce que Du Bois nomme la double conscience (Du Bois, 1903 cité dans Mills 2023, p. 109). Le récit d'Aurélien

illustre parfaitement cette lucidité contrainte : insultes racistes, peur constante, mais aussi solidarité et amitié dans les rues de Saint-Michel (Aurélien & Rutland, 2023, p. 15).

Le premier gang haïtien de Montréal, les Bélanger, se forme ainsi dans une logique de survie politique, plutôt que dans une dérive délinquante. Leur apparition répond à la brutalité policière, aux attaques des gangs blancs et à un climat général d'insécurité raciale (Aurélien et Rutland, 2023, p. 6, 14–19). Comme le résumait les auteurs, il s'agissait d'« un groupe d'amis qui ont décidé d'employer la violence uniquement parce qu'[ils devaient] le faire » (p. 113). La dynamique est profondément fanonienne : la violence comme réponse à la violence, un geste d'autoaffirmation face à une humanité refusée (Fanon, 2008, p. 109)

Les Bélanger affrontent alors gangs blancs et police, non par bravade, mais pour revendiquer le droit d'exister, c'est-à-dire « prendre leur place » dans des rues où l'insulte, l'exclusion et l'agression étaient monnaie courante (Aurélien & Rutland, 2023, p. 15). En cela, leur trajectoire rejoint directement l'analyse de Mills. L'humanité des sous-personnes est toujours précaire, toujours négociée, toujours arrachée au quotidien (Mills, 2023, p. 23). La violence devient langage et les corps de ces adolescents des archives de l'ordre racial.

L'année 1983 cristallise cette logique. À l'école Henri-Bourassa, dans un Montréal-Nord alors majoritairement blanc, les élèves haïtiens subissent insultes et brutalité raciste de la part de leurs pairs comme de certains enseignants (Aurélien et Rutland, 2023, p. 119). Lorsque, en mai, une foule de plusieurs centaines de personnes blanches les attend à la sortie, les élèves sollicitent l'aide de leurs amis d'autres quartiers, dont les Bélanger, pour rétablir un rapport de force dans un contexte où la police ne les protège pas (p. 119–120). Face à près de sept cents agresseurs armés, ils résistent comme ils peuvent, lançant des pierres préparées à l'avance. « Sans cette contre-attaque, cela aurait été un bain de sang », explique Neil Armand (Aurélien et Rutland, 2023, p. 120). Beauvoir, futur fondateur du « gang de rue » Master B, ajoute : « Les gangs de rue ont mis un terme au racisme de rue » (p. 166–167). Ces témoignages renversent la perspective policière dominante. Sans autodéfense noire, la violence raciale aurait été bien plus meurtrière. Ces tactiques locales, limitées, mais vitales, s'inscrivent dans une tradition diasporique de résistance noire. Mills rappelle que la philosophie politique noire naît de luttes concrètes et de pratiques collectives visant à fissurer l'ordre racial (Mills, 2023, p. 16). Dans les quartiers montréalais, des groupes d'adolescents noirs refusant de courber l'échine se sont confrontés au contrat racial, qui s'est parfois fissuré sous la pression de leur force collective (Aurélien et Rutland, 2023, p. 14-15).

Au fond, cette intertextualité pose une question simple, mais vertigineuse. Qu'est-ce qu'exister en tant que Noir dans une société structurée par la race ? Mills distingue les « personnes » des « sous-personnes » dont les droits sont si fragiles qu'ils peuvent être suspendus à tout moment (Mills, 2023, p. 15, 83). Les expériences relatées par Aurélien — refus de logement, chômage massif, brutalités policières, impossibilité d'échapper à la suspicion — témoignent précisément de cette condition (Aurélien et Rutland, 2023, p. 74–76). Le contrat racial ne se contente pas de distribuer les droits. Il produit des vies vulnérabilisées, exposées, constamment en lutte pour prouver leur humanité.

Dans *Peau noire, masques blancs*, Fanon analyse la manière dont les personnes noires subissent une violence diffuse — du regard, des institutions, de la langue — qui fracture leur existence et impose une forme de double conscience radicale (Fanon, 2008, p. 109, 166). Leur corps devient un site de lutte où se joue la conquête de l'humanité : insultes, menaces, surveillance policière, marginalisation sociale. Ce que décrit Aurélien, devoir se battre pour jouer dans un parc, entrer dans un club ou simplement marcher dans son quartier, illustre cette ontologie du racisme (Aurélien & Rutland, 2023, p. 14–15). La survie, la dignité et le droit d'exister se négocient dans et par le corps. Le récit d'Aurélien et ses ami.e.s devient alors une contre-épistémologie incarnée révélant les effets psychologiques, physiques et existentiels de la suprématie blanche.

Mills rappelle que le contrat racial ne produit pas seulement des exclusions légales ou économiques. Il structure également l'espace et les corps. S'appuyant sur Fanon dans *Les damnés de la terre*, il évoque un « monde coupé en deux » où les territoires des colonisateurs sont réservés aux Blancs, tandis que les « zones » des non-Blancs sont marquées par la marginalisation (Mills, 2023, p. 56–57 ; Fanon, 2002, p. 27–30). Cette spatialisation de la domination se retrouve dans l'exemple de Montréal. L'un des sous-titres du premier chapitre résume bien ce constat : « un ghetto noir dans une ville blanche » (Aurélien et Rutland, 2023, p. 66).

Ce glissement de l'espace vers le corps et la précarité existentielle trouve un écho contemporain dans l'analyse d'Achille Mbembe sur la nécropolitique (2003). Ce concept, qui désigne le pouvoir d'État de dicter qui peut vivre et qui doit mourir, permet de relier le contrat racial abstrait aux pratiques de surveillance et d'abandon qui exposent certains corps, ceux des « sous-personnes », à des conditions de mort sociale ou physique. Pour Aurélien et ses amis, la physicalité — muscles tendus, regard dur, posture défensive — est à la fois politique et ontologique. Leur corps devient leur première arme, leur première frontière, leur première vulnérabilité. Les effets psychiques de cette condition apparaissent explicitement lorsque Aurélien s'interroge : « Quels sont les effets psychologiques de se faire insulter, dénigrer, menacer ? » (Aurélien et Rutland, 2023, p. 247). Cette question résonne avec la lecture fanonienne du traumatisme racial : la violence répétée crée une charge affective et corporelle impossible à dissiper dans un monde hostile.

Revenir ici à Mills permet de comprendre que cette expérience psychique n'est pas un accident, mais un élément constitutif du contrat racial. Son objectif premier est de maintenir une hiérarchie d'humanité en assignant certain.e.s à la catégorie de « sous-personnes » (Mills, 2023, p. 15, 90). Pour cela, la violence matérielle doit être complétée par une violence idéologique et psychique visant à inculquer la soumission, l'autodévalorisation et le doute existentiel (Mills, 2023, p. 116–124).

Fanon offre ici une analyse phénoménologique plus précise de cette « impureté » existentielle imposée (Fanon, 2008, p. 328–338). Confronté au regard blanc qui l'objective, l'homme noir se découvre « surdéterminé de l'extérieur » et confiné à une « zone de non-être » (Fanon, 2008, p. 166). Le décalage entre la dignité intrinsèque du sujet et la négation permanente de son humanité produit une tension psychique insoutenable. L'individu n'a « comme arme que la raison » face à l'irrationalité raciale (Fanon, 2008, p. 339), ce qui le condamne à une lutte intérieure impossible à gagner sur le terrain symbolique.

Pour échapper à cette souffrance, l'individu aliéné s'engage souvent dans une tentative d'auto-négation qui peut mener à l'autodestruction. Fanon décrit ce processus comme une « névrose situationnelle », distincte des névroses individuelles classiques, dans laquelle le sujet tente de « fuir son être-là » ou de le dissoudre (Fanon, 2008, p. 269, 277, 376–382). Ce mécanisme psychique pousse parfois l'individu à précipiter inconsciemment sa propre chute, animé par un « sentiment d'inexistence » (Fanon, 2008, p. 273). Cette dynamique d'autodestruction trouve un écho poignant dans le témoignage d'Aurélien et de ses amis. Bien que les Bélanger se soient initialement formés pour l'autodéfense, « confrontés presque sans arrêt au racisme et à la violence » (Aurélien et Rutland, 2023, p. 187–188), leur lutte constante a laissé des « blessures psychologiques » (p.233) et des frustrations accumulées (p.82). L'usage de drogues dures, notamment le crack, apparaît dès lors comme une conduite d'évitement pathologique, telle que décrite par Fanon. Pour plusieurs jeunes, ces substances agissent comme un anesthésiant : « Les drogues ont permis à nos blessures de guérir pendant un certain temps » (Aurélien et Rutland, 2023, p. 248). Elles offrent un sentiment temporaire de puissance ou d'oubli d'une réalité impossible à changer (p.248). Mais cet anesthésiant est intrinsèquement destructeur. En achetant du crack, Aurélien « nourrissait les mêmes Italiens ou les mêmes Québécois blancs qu'[ils]

affrontaient quelques années plus tôt » (p. 248), sabotant psychiquement et matériellement son désir de libération (p. 249).

Cette pression crée une tension permanente, soit une « agressivité sédimentée dans les muscles », telle que la décrit Fanon (2008, p. 54). Chez Aurélien, elle se manifeste dans le « visage sans peur » et la nécessité de paraître « plus fou que quiconque » dans l'environnement immédiat (Aurélien et Rutland, 2023, p. 107). Cette posture entre dissociation, défense et hypervigilance est typique des sujets colonisés. Une accumulation de rage sans véritable exutoire, qui finit par « tourner en rond et ravager les opprimés eux-mêmes » (Sartre, 2002, p. 27). La violence subie s'internalise, puis se détourne de l'ennemi structurel pour se retourner contre les siens. Elle demeure pourtant porteuse d'une possibilité de rébellion, où la rage devient force, la douleur est motrice et la survie un acte politique.

Parallèlement, dans le récit de cette jeunesse haïtiano-québécoise, l'autodéfense initiale glisse parfois vers une violence fratricide. Les affrontements avec d'autres groupes noirs, que ce soit d'autres jeunes haïtiens ou des Jamaïcains anglophones, tournent autour de l'ego, du respect et d'une dignité blessée. Métellus rappelait en 1988 que ces frustrations poussaient les jeunes « vers une forme de violence dirigée vers ceux qu'ils considéraient comme des ennemis » (Métellus, 1988, cité dans Aurélien et Rutland, 2023, p. 187). À chaque affrontement, on devine la trace du contrat racial, déjà inscrite dans les corps avant même que les coups ne partent.

### **De la convergence aux limites**

*Le contrat racial* de Charles W. Mills et *Il fallait se défendre* de Maxime Aurélien et Ted Rutland convergent vers un même objectif. Cependant, leurs analyses demeurent façonnées par des ancrages disciplinaires, linguistiques et géopolitiques distincts. Chacune de ces contributions éclaire une dimension essentielle du racisme structurel, mais laisse aussi en suspens des éléments cruciaux de l'expérience noire et racialisée. Les tensions qui en émergent n'en diminuent pas néanmoins leur portée. Elles ouvrent plutôt la possibilité d'une critique noire située, attentive à ce que leurs cadres analytiques révèlent, autant qu'à ce qu'ils laissent en suspens.

#### ***Le contrat racial : une puissance partiellement située***

L'un des points de tension de l'ouvrage de Mills tient au fait que sa démonstration conceptuelle se déploie souvent au détriment d'une analyse empirique approfondie du contemporain (Valls, 1998, p. 692). Afin d'établir que le contrat racial constitue une « réalité historique » (« historical actuality ») et qu'il « sous-tend » le contrat social (Mills, 2023, p. 54, 110), Mills concentre son analyse sur les textes fondateurs de la philosophie politique moderne ainsi que sur la longue histoire de la colonisation. Ce choix méthodologique confère à l'ouvrage la force et l'ampleur de son diagnostic, tout en laissant en suspens certaines dimensions de sa mise en œuvre. En particulier, malgré la puissance de son cadre théorique, Mills demeure peu précis quant aux modalités concrètes de l'action politique qu'il évoque, notamment lorsqu'il aborde la question des réparations.

Par ailleurs, l'auteur privilégie un recentrage analytique sur la race comme choix méthodologique, affirmant qu'« en l'absence de cette entité chimérique, une théorie unificatrice des oppressions de race, de classe et de genre » demeure difficilement pensable (Mills, 2023, p. 44). Bien qu'il s'inscrive dans la filiation de Carole Pateman, notamment à travers *The Sexual Contract* (Mills, 2023, p. 37), il n'intègre que partiellement les apports des critiques féministes noires, dont il reconnaît pourtant l'importance pour toute théorie de la justice raciale. Cette intégration inachevée appelle ainsi un travail ultérieur, tant sur le

plan théorique que politique. Elle se reflète également dans la place accordée à la dimension culturelle, la focalisation sur l'exploitation matérielle et institutionnelle réduisant la capacité explicative de son cadre pour penser certains espaces où la race se rejoue au quotidien, notamment dans la culture populaire, les médias, les affects et le langage.

Enfin, bien que Mills reconnaisse la portée mondiale du colonialisme européen, évoquant « l'expansion française en Algérie et en Indochine » et citant Jules Harmand comme figure du « contrat colonial » (Mills, 2023, p. 61, 67), son analyse demeure largement façonnée par les expériences britannique et américaine. Les exemples d'expropriation, de citoyenneté raciale ou d'esclavage mobilisés s'ancrent principalement dans l'histoire des États-Unis ou dans les figures de John Locke, Thomas Hobbes ou Dred Scott. Si cette géographie intellectuelle est historiquement fondée, elle rend d'autant plus nécessaire, pour un lectorat francophone en 2023, une mise en dialogue de l'analyse de Mills avec les travaux développés depuis, notamment dans les espaces franco-caribéen et africain. Par son caractère structurel et mondial, le cadre conceptuel de Mills constitue ainsi un point de départ incisif pour les études critiques québécoises et francophones, tout en soulignant l'urgence d'un travail de recontextualisation et d'ancrage francophone, amorcé par sa traduction et prolongé par les recherches qu'elle suscite. L'ouvrage ouvre de ce fait un champ de réflexion particulièrement fécond pour penser les logiques impérialistes et (néo)coloniales propres à l'espace francophone, marqué par la créolité, l'histoire haïtienne, la présence autochtone et la singularité d'un Québec se pensant à la fois comme « dominé » en Amérique du Nord et dominant à l'intérieur de ses propres frontières, un chantier essentiel pour les universitaires d'ici.

### ***Il fallait se défendre : une contre-histoire essentielle, mais limitée***

À l'inverse de Mills, *Il fallait se défendre* se distingue par un ancrage profondément incarné. L'ouvrage parle depuis la rue, les corps blessés et la mémoire vive d'une jeunesse haïtienne trop souvent criminalisée. Aurélien et Rutland assument un refus explicite de la neutralité axiologique et redonnent la parole à celles et ceux dont les récits ont été déformés, effacés ou instrumentalisés. Cette proximité avec le vécu constitue l'une des grandes forces du livre, tout en soulevant certains enjeux méthodologiques et narratifs qui, sans en diminuer la portée, en affectent par moments la cohérence interne et la force analytique.

L'un de ces enjeux tient à la répétition. L'affirmation, centrale, selon laquelle les jeunes Haïtiens faisaient face à des insultes racistes, à des agressions dans l'espace public et à une surveillance policière constante revient presque mot pour mot d'un chapitre à l'autre, donnant parfois au lecteur l'impression d'une circularité discursive (Aurélien et Rutland, 2023, pp. 65–66, 115, 141, 187). Si cette insistance rend compte du caractère structurel de la violence, elle atténue par endroits la densité du récit et fragilise sa progression narrative. Cette récurrence peut toutefois être comprise autrement, comme l'expression d'un rythme propre à la mémoire traumatique, éclatée et non linéaire, qui résiste aux formes classiques du récit historique et invite à une lecture moins factuelle que phénoménologique.

À cela s'ajoute une narration fréquemment fragmentée. Plusieurs événements majeurs sont évoqués, puis laissés en suspens, avant de réapparaître plus loin, enrichis de nouveaux détails. Le conflit avec Master B, par exemple, est d'abord présenté comme une altercation relativement mineure au chapitre 3, avant de ressurgir au chapitre 5 à la lumière de la révélation d'un coup de couteau infligé par le frère de Maxime. Cette discontinuité renvoie en partie à la logique du témoignage oral et de la mémoire traumatique, mais elle nuit également à la cohérence d'ensemble. Une transparence plus explicite quant à la

coécriture, aux choix de montage ou au traitement du matériau oral aurait permis de transformer cette fragmentation en véritable outil analytique, à l'image de la tradition du récit de vie de l'école de Chicago, comme *Le paysan polonais en Europe et en Amérique* (Thomas et Znaniecki, 1998), ou des travaux plus récents, comme *J'étais un chef de gang* de Lamence Madzou et Marie-Hélène Bacqué (2014).

Cette structure fragmentée fait émerger des contradictions internes particulièrement révélatrices. Aurélien affirme à plusieurs reprises que les Bélanger se concevaient avant tout comme un groupe d'autodéfense, « confrontés presque sans arrêt au racisme et à la violence, nous avons formé des gangs pour nous protéger » (Aurélien et Rutland, 2023, pp. 187–188). Il reconnaît toutefois, parfois dans le même mouvement, que « former un gang n'a jamais été uniquement une question de légitime défense », évoquant aussi un désir de respect, de reconnaissance et une implication dans des activités criminelles de gravité variable (pp. 158–164). Ces tensions, entre protection et prédation, résistance et domination, constituent l'un des nœuds les plus féconds du récit. Elles révèlent une subjectivité complexe, prise entre violence subie et violence exercée, dignité blessée et quête d'autonomie. Or, l'ouvrage tend davantage à lisser ces contradictions qu'à les interroger, laissant en suspens une analyse approfondie de la subjectivation noire sous contrainte raciale et des formes ambivalentes que peut prendre l'affirmation de soi.

La question du genre apparaît également comme un angle peu exploré, mais surtout comme une invitation à des recherches ultérieures. Si les auteurs reconnaissent le caractère massivement masculin de l'univers des Bélanger, tel que souligné par les féministes haïtiennes de l'époque (pp. 27–28), la présence des femmes demeure périphérique, réduite à des figures de mères ou de soutien. Cette configuration, inhérente au type de témoignage recueilli, ne saurait toutefois clore l'analyse. Elle invite au contraire à penser la masculinité comme un objet en soi, un genre à part entière, et non comme une absence de genre, ouvrant la voie à une lecture critique des contrats racial et sexuel imbriqués qui structurent les gestes, les désirs et les stratégies défensives de ces jeunes hommes.

Enfin, la question du langage constitue sans doute l'une des occasions les plus significatives laissées en suspens. Dans ses interventions publiques, Aurélien s'exprime dans un français québécois marqué par le joul, traversé par le créole haïtien et ancré dans un lexique ouvrier. Cette texture linguistique disparaît presque entièrement dans l'ouvrage, lissée par les normes éditoriales. La restitution de cette voix aurait pourtant pu fonctionner comme un miroir tendu à la société québécoise, révélant les tensions entre intégration, exclusion et réappropriation linguistique. Cette mise à distance du langage vernaculaire souligne ainsi l'enjeu politique central du langage, un terrain que des travaux futurs gagneront à investir pour rendre visible cette forme de résistance culturelle et d'affirmation diasporique.

### ***Lorsque l'abstrait prend chair***

Ces deux ouvrages s'inscrivent dans une tradition critique majoritairement anglophone — afro-américaine, caribéenne, nord-atlantique et anglo-saxonne — qui privilégie l'analyse structurelle des systèmes d'oppression. Mills opère depuis la philosophie politique analytique. Rutland depuis la sociologie urbaine et la géographie critique. Ces disciplines, malgré leur radicalité, tendent à aborder le racisme à travers les catégories de la modernité occidentale : raison, contrat, justice, surveillance, État, espace. Il en résulte une critique fine de la domination institutionnelle, mais au détriment d'une réflexion plus profonde sur le vécu, la psyché, la poétique

et l'être. Autrement dit, leurs analyses demeurent marquées par une épistémologie de l'Atlantique Nord, ce qui explique en partie la faible mobilisation de la pensée noire francophone.

Mills renverse la fiction du contrat social en montrant qu'un contrat racial implicite a historiquement fondé la modernité politique sur la suprématie blanche (Mills, 2023, p. 1–4, 15). Sa critique est incisive, mais elle demeure formulée dans le langage même de la modernité : celui du contrat, de la personne, du sujet de droit. Mills ne considère pas la modernité comme un espace moralement neutre. Il en révèle au contraire les fondements raciaux. Mais son geste critique reste un travail *depuis l'intérieur* du canon philosophique occidental. Fanon, dans *Peau noire, masques blancs*, déplace cette réflexion en l'arrachant à la seule sphère politique. Il montre comment la domination se loge dans la « zone de non-être », dans le trouble de la conscience, dans les fractures corporelles et psychiques qu'aucune réforme libérale ne peut réparer (Fanon, 2008, p. 166, 273).

L'absence de figures de la pensée noire francophone, telles que Césaire et Fanon, se retrouve également dans *Il fallait se défendre*. Bien que l'ouvrage se déroule dans un contexte francophone, et plus précisément haïtien-qubécois, Rutland et Aurélien mobilisent principalement des cadres interprétatifs issus du monde anglophone. S'il est vrai que ces penseurs constituent des références parfois surutilisées dans le champ postcolonial francophone, leur centralité demeure indéniable, et leur absence explicite chez Aurélien et Rutland crée une lacune dans l'ancrage généalogique de leur récit. Leur analyse saisit les dynamiques de marginalisation, de panique morale, de violence policière et de solidarité communautaire (Aurélien et Rutland, 2023, p. 14–19), mais elle ne s'inscrit pas explicitement dans la généalogie franco-caribéenne et afrofrancophone de la désaliénation. Or, la trajectoire d'Aurélien résonne avec la phénoménologie fanonienne de la dignité arrachée, et avec l'affirmation césairienne d'une existence noire qui se dresse contre les forces de déshumanisation. Cette parenté reste implicite, là où elle aurait pu fournir un cadre théorique profondément ancré dans l'histoire et la mémoire de la pensée afro-caribéenne. L'inclusion de penseurs plus contemporains, tels qu'Achille Mbembe sur la nécropolitique (2003), Aminata Dramane Traoré sur la critique du néolibéralisme en Postcolonie (2008) ou Felwine Sarr sur les perspectives économiques et épistémologiques (2016), aurait également permis d'étendre l'analyse aux enjeux actuels. Ce corpus élargi, qui, à l'image des théoriciens de la créolité (Chamoiseau, Confiant & Glissant, 1993), a su forger des concepts capables de saisir les spécificités d'une identité diasporique complexe et multilingue, aurait enrichi la lecture de l'expérience montréalaise. En faisant de la relation et du métissage un principe fondateur, ces auteurs auraient permis de mieux comprendre les tensions et les créations de la jeunesse haïtienne de Montréal.

Enfin, cette absence théorique prend une tonalité particulière dans le contexte québécois. Le *Discours sur le colonialisme* de Césaire (2024) a connu ici un destin singulier. Largement mobilisé par les intellectuels souverainistes des années 1960-1970 pour penser la domination anglo-canadienne, cet emprunt s'est fait au prix d'un effacement des réalités noires, autochtones et immigrantes (Sean Mills, 2010; Ching, 2022). En d'autres termes, la pensée radicale au Québec a souvent emprunté à l'anticolonialisme, sans en reconnaître les implications raciales internes (Sean Mills, 2010, p.48). Relire Mills et Rutland à travers Césaire permettrait d'interroger ce paradoxe : comment une société qui s'identifie comme « colonisée » peut-elle reproduire en son sein les structures mêmes du colonialisme ? Ce travail de recontextualisation est essentiel pour situer le contrat racial dans les spécificités francophones et diasporiques du Québec contemporain. Ainsi, le recours explicite à Fanon et Césaire aurait permis à l'ouvrage de Charles Mills, comme à celui d'Aurélien et Rutland, de relier plus intimement théorie et expérience. Ces ouvrages demeurent essentiels, mais leur perspective reste partielle. Ils gagneraient à s'inscrire dans une généalogie noire francophone attentive aux affects, aux imaginaires et aux mémoires que la modernité raciale a façonnés. Lire Mills, c'est revoir l'ossature du monde actuel, sa structure et

l'articulation de la domination. Combiné à Aurélien et Rutland, cette ossature se couvre enfin de chair, de souffle et de gestes quotidiens. Mais Fanon aurait apporté la psyché, la sensibilité intérieure, la zone où la domination laisse des fissures dans le moi profond. Et Césaire, lui, aurait porté l'esprit, la vibration poétique et mythique, qui révèle non seulement comment on survit, mais comment on ressuscite. Ensemble, ils auraient composé une lecture plus approfondie de la modernité raciale, — entre le corps, la psyché, l'esprit — qui s'appréhende dans la vie elle-même.

## Conclusion

Lors de la rédaction de cette recension, nous apprenions la mort de Nooran Rezayi, quinze ans, abattu par la police alors qu'il n'était pas armé (Lagacé, 2025). Son nom rejoint une liste trop longue, une géographie des vies interrompues qui fissurent la fiction d'un ordre égalitaire (Beaulieu-Kratchanov, 2025). Rien, dans cette affaire, n'appartient à l'exception. C'est la répétition contemporaine de ce que Mills décrit comme structurel et de ce qu'Aurélien et Rutland montrent comme quotidien. Une suspicion d'abord, un danger fabriqué ensuite, puis l'usage de la force — toujours plus probable quand le corps en face est racialisé (Boudreau et Kapo, 2019). C'est ici que la rencontre entre Mills, Aurélien et Rutland devient plus qu'un exercice théorique. Elle s'avère être un outil de lucidité. Ce que Mills conceptualise — la citoyenneté conditionnelle, la normalisation de la violence — se rejoue dans la trajectoire brisée de Rezayi. Ce qu'Aurélien raconte — la peur, la rage étouffée, la défiance envers des institutions qui ne protègent pas — résonne encore dans les rues de Saint-Léonard, Montréal-Nord, Saint-Michel, Longueuil et au-delà.

Lire ces ouvrages aujourd'hui n'est donc pas un retour vers le passé, mais une manière de nommer le présent. Nous vivons encore dans un monde où l'abstrait devient chair, où les concepts de contrat racial et de domination se matérialisent dans des vies trop courtes. La théorie aide à comprendre, mais ne peut jamais tout contenir. La douleur déborde toujours le cadre analytique. Et pourtant, derrière la violence, il reste les gestes ténus qui refusent l'effacement : filmer, témoigner, organiser, nommer. La dignité obstinée de celles et ceux qui, malgré la peur, continuent de vivre dans une ville qui les blesse.

## Bibliographie

- Beaulieu-Kratchanov, L. (2025, 10 avril). De Fredy Villanueva à Abisay Cruz : La brutalité policière continue au Québec. *Pivot*. <https://pivot.quebec/2025/04/10/de-fredy-villanueva-a-abisay-cruz-la-brutalite-policiere-continue-au-quebec/>
- Bellerose, P. (2025, 31 juillet). Criminalité chez les jeunes au Québec : Une violence liée en partie à des groupes criminels issus de l'immigration, dit Paul St-Pierre Plamondon. *Le Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2025/07/30/criminalite-chez-jeunes--une-violence-liee-a-limmigration-dit-pspp>
- Boudreau, J.-A., & Touré Kapo, L. (2019). *La sécurité urbaine et la ville globale : Quelques perspectives montréalaises*. Observatoire Vivre Ensemble. <https://observatoirevivreensemble.org/la-securite-urbaine-et-la-ville-globale-montreal>
- Cabrera, H. (2025, 28 janvier). Quebec to table "social contract" bill for immigrants amid cuts to integration programs. *CBC/Radio-Canada*. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/quebec-table-bill-integration-model-immigrants-1.7443695>

- Césaire, A. (2024). *Discours sur le colonialisme*. Présence Africaine.
- Chamoiseau, P., Confiant, R., & Glissant, É. (1993). *Éloge de la créolité*. Gallimard.
- Fanon, F. (2008). *Peau noire, masques blancs*. Éditions du Seuil.
- Fanon, F. (2002). *Les damnés de la terre* (9<sup>e</sup> éd.). La Découverte.
- Labbé, J. (2025, 29 janvier). Immigration : Roberge veut « clarifier les règles du contrat social ». *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2135885/loi-cadre-integration-immigrants-quebec>
- Lagacé, P. (2025, 24 septembre). Il n'était pas armé. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2025-09-24/mort-de-nooran-rezayi/il-n-etait-pas-arme.php>
- Madzou, L., & Bacqué, M.-H. (2014). *J'étais un chef de gang, suivi de « Voyage dans le monde des bandes »*. La Découverte.
- Mbembe, A. (2003). Nécropolitique. *Raison Publique*, 1(1), 167–210.
- Mills, C. W. (2022). *The Racial Contract* (25<sup>e</sup> éd. anniversaire). Cornell University Press.
- Mills, C. W., & Ndiaye, A. (2023). *Le contrat racial*. Mémoire d'encrier.
- Mills, S. (2010). *The empire within: Postcolonial thought and political activism in sixties Montreal* (Vol. 23). McGill Queen's University Press.
- Rutland, T. (2018). *Displacing Blackness: Power, planning, and race in twentieth century Halifax*. University of Toronto Press.
- Sarr, F. (2016). *Afrotopia*. Philippe Rey.
- Selao, C. (2022). *D'une Négritude à l'autre : Aimé Césaire et le Québec*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Thomas, W. I., & Znaniecki, F. (1998). *Le paysan polonais en Europe et en Amérique : Récit de vie d'un migrant* (Y. Gaudillat, Trad.; P. Tripier, Préf.). Nathan. (Œuvre originale publiée en 1919)
- Traoré, A. D. (2008). *L'Afrique humiliée*. Fayard.
- Valls, A. (1998). Review of *The Racial Contract*, by C. W. Mills. *American Political Science Review*, 92(3), 691–692. <https://doi.org/10.2307/2585505>

---

**About the Reviewer**

**Djazia Bousnina** est journaliste et candidate à la maîtrise en études urbaines à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Elle s'intéresse aux expériences des jeunes racialisées en milieu urbain: à la façon dont elles l'habitent, la fabriquent et la résistent au quotidien, à travers leurs pratiques spatiales physiques et numériques. Son mémoire, intitulé *Ouled MTL*, porte sur la racialisation, la surveillance et la résistance ordinaire de la jeunesse maghrébine dans le contexte montréalais. Ses travaux s'inscrivent dans une perspective décoloniale, à l'intersection des études urbaines, des études critiques de la race et des études de surveillance.

**Citing this book review:**

Bousnina, Djazia. (2025). [Research review of the books *Il fallait se défendre : l'histoire du premier gang de rue Haïtien à Montréal*; and *Le contrat racial*]. *Global Media Journal - Canadian Edition*, 16(1), 132-143.

---